

# CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'ARLES



## LETTRE DE NOUVELLES

### ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE



### DATES IMPORTANTES

- 30 novembre à 18 h : séance de travail avec le bureau d'études OPTÉ au 5 rue Henri Barbusse à Arles
- 22 janvier 2019 à 18h30 : projection-débat du film Après-demain, de Cyril Dion et Laure Noualhat aux Cinémas Actes Sud, place Nina Berberova 13200 Arles



### LA SAS CENTRALES VILLAGEOISES DU PAYS D'ARLES FRANCHIT UN PREMIER CAP

Créée en janvier 2018 à partir d'un noyau associatif, notre SAS à statuts coopératifs, membre du réseau national des Centrales Villageoises et adhérente de Pays d'Arles en Transition a bien cheminé. Elle fonctionne avec un conseil de gestion de 10 personnes et accueille volontiers ceux et celles qui souhaiteraient nous rejoindre dans les différentes tâches à mener. N'hésitez pas à nous contacter.

Notre objectif est d'équiper en panneaux photovoltaïques des toitures de lieux publics et privés pour une puissance de 200Kw, l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage) d'une centaine de foyers. Et dans la même dynamique de promouvoir les économies d'énergie.

Nous avons repéré une douzaine de toitures appropriées pour lesquelles nous allons commander une étude de faisabilité au bureau d'étude OPTÉ (Oser Pour la Terre), basé à Gemenos (13420).

Ces toits se situent dans les communes d'Arles, Saint-Pierre-de-Mézoargues, Saint-Rémy de Provence, Tarascon et les Saintes-Maries-de-la-Mer : une église, des écoles, une entreprise, une ancienne cave coopérative, de l'habitat social.

Nous avons obtenu deux subventions (de l'ADEME et de la Région) qui financeront 70% de l'étude de faisabilité.

Aujourd'hui notre nécessité est de renforcer notre actionariat. Actuellement nous comptons 28 actionnaires dont 2 personnes morales (LCEET La Compagnie des Énergies et des Territoires et Tec Investissement de Saint-Rémy de Provence) pour un capital de 10 800 euros. Les démarches administratives sont en cours pour concrétiser la prise d'actions décidée par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles et par la mairie de Saint-Pierre de Mézoargues.

Ces premiers actionnaires sont un socle solide et nous les remercions de leur confiance et de leur appui. Il est nécessaire de continuer à augmenter le capital de notre SAS en vue des investissements que nous ferons en 2019.

Une action coûte 100 euros. Et puisque Noël approche, une précision : les mineurs peuvent être actionnaires : un cadeau prévoyant pour enfants ou petits-enfants...Demandez notre bulletin de souscription à l'adresse :

paysdarles@centralesvillageoises.fr